

No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES, TENUE DANS LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS, L'HÔTEL DE VILLE, 33, RUE DE L'ÉGLISE, LE 29 AOÛT 2016, À 18H20, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME PARISE CORMIER, MAIRESSE.

Sont présents : Madame Parise Cormier et messieurs Léopold Michel, Mark Cardwell, Robert Paquet et Robert Pilote.

Invité : Monsieur François Drouin, directeur général.

Absents avec motivation : Madame Louise Thouin et monsieur Réjean Morency.

Secrétaire d'assemblée : Monsieur Martin Leith, secrétaire-trésorier adjoint.

Il est proposé par monsieur Robert Pilote et unanimement résolu ;

Que les conseillers municipaux acceptent l'avis de convocation, tel que rédigé.

Rés. #16-239
Avis de convocation
Rés. #16-240
Contrat travaux de réfection d'aqueduc, d'égout et de voirie de la rue du Faubourg

Attendu que la municipalité est allée en appel d'offres pour les travaux de réfection d'aqueduc, d'égout et de voirie de la rue du Faubourg (numéro de projet : 161-08197-00);

Attendu que les soumissions reçues se détaillent comme suit :

Entreprises	Conformité	Prix (taxes incluses)
Les Construction St-Gelais inc.	O	224 063,68 \$
Déneigement Daniel Lachance inc	O	229 468,46 \$
MK2 Excavation inc.	O	273 724,43 \$
Action Progex inc.		275 481,25 \$
St-Pierre Paysagiste inc		360 903,89 \$
Fernand Harvey & Fils		379 417,50 \$

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Léopold Michel et unanimement résolu ;

Que la municipalité accorde le contrat pour les travaux de réfection d'aqueduc, d'égout et de voirie de la rue du Faubourg (numéro de projet : 161-08197-00) au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme Les Constructions St-Gelais inc pour un montant de 224 063,68 \$ (taxes incluses) conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt #16-700 par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Période de questions

La période de questions débute à 18h24 et se termine à 18h26.



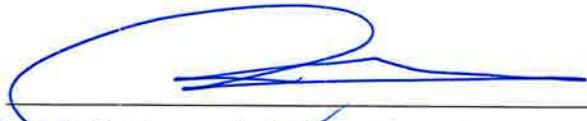
No de résolution
ou annotation

Fin de la
séance

Levée de la séance à 18 heures 26.



Parise Cormier, mairesse



Martin Leith, secrétaire-trésorier adjoint